

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

LOI
L/ 2003/⁰²² / AN

RATIFIANT ET PROMULGUANT L'ACCORD DE PRET DU 28 AOUT 2003 SIGNE ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LA BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA), PORTANT FINANCEMENT DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE BOKE.

L'ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Vu les dispositions de la Loi Fondamentale notamment en ses articles 59 et 77;

Après en avoir délibéré, adopte;

Le Président de la République promulgue la Loi dont la teneur suit:

ARTICLE 1ER: Est ratifié et promulgué l'accord de prêt du 28 Août 2003 signé entre la République de Guinée et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), portant financement du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Boké.

ARTICLE 2: La présente Loi sera enregistrée, publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat

Conakry, le^{19 / 12 /}.....2003



GENERAL LANSANA CONTE